

# Sur les Chapitres 66-67 : Du portier et des moines en voyage.

---

## CHAPITRE 66, DU PORTIER DU MONASTÈRE

24, 08, 18

On placera à la porte du monastère un sage vieillard.

Il faut d'abord voir ce que l'on appelle un vieillard. Selon la définition commune, c'est quelqu'un qui a dix ans de plus que moi. Ce qui fait pour Randol quelqu'un qui a entre 35 et 90 ans.

Ce vieillard n'est pas un concierge, dit Dom Delatte, il ne doit en avoir ni le nom ni les mœurs. Com. p. 529. Ce vieillard doit être sage. Pour Henri Pourrat « la sagesse est de se soumettre à ce qui est, et de faire malgré tout ce qu'il y a à faire ».

J'en profite pour remercier tous les portiers qui avec sagesse, sourire et charité, depuis près de cinquante ans, reçoivent à la porte du monastère tous ceux qui s'y présentent : pèlerins, pénitents, touristes, acheteurs, pauvres, riches, adultes, hommes, femmes, enfants, vieillards, familles, groupes ou solitaires, et ceux qui demandent des prières, et ceux qui ne comprennent rien à notre vie, et ceux qui sont habillés trop court, et ceux qu'il faut surveiller du coin de l'œil...

Aux portiers, on demande en même temps d'appeler un moine, de faire une communication à un autre, de répondre au téléphone et de transmettre les appels. En même temps ils doivent inscrire les intentions de messes, noter les demandes de prière, écouter les confidences, se débrouiller avec l'ordinateur, encaisser l'argent... Et tout cela, avec beaucoup d'autres choses, tout en gardant la paix et en vivant en Dieu.

La porterie n'est pas une sinécure ; elle est une source abondante de mortification et de démission de soi-même. Un heureux tempérament n'y suffirait pas ; il faut de la vertu surnaturelle pour être accueillant toujours, et toujours de bonne humeur, pour savoir se taire, comme pour savoir parler à propos. Com. p. 529.

C'est pour cela que l'on retrouve un certain nombre de saints et de bienheureux qui se sont justement sanctifiés à l'intérieur d'une porterie : c'est le frère André Besset, c'est la bienheureuse Joséphine Bakhita, c'est sainte Faustine. Cette dernière écrivait dans son journal :

A partir d'aujourd'hui, on me change d'emploi et je passe du jardin au désert de la porterie. Aussitôt je suis allée me présenter au Seigneur. Je lui ai demandé de me bénir et de me donner la grâce de bien remplir mon emploi. Il me dit : « Ma fille, je suis toujours avec toi. Je te donne l'occasion d'exercer la miséricorde, dans les limites de l'obéissance. Cela me fera plaisir si chaque soir tu m'en parles ». Et je sentis que Jésus m'accordait la grâce de mon nouvel emploi. M Winowska, "L'icône du Christ miséricordieux", p. 237.

Ce sage vieillard, que l'on a mis comme portier, est en première ligne face aux pressions du monde. Il doit savoir :

Recevoir et rendre une réponse.

il doit savoir écouter, écouter la question, la demande, la suggestion, le degré de pauvreté, d'opportunité...

Après quoi il doit donner une réponse qui souvent est du genre :

Ne quittez pas, je vais essayer de l'avoir au téléphone.

Il n'est pas là, je vais faire un billet que je lui transmettrais.

Je vais demander au Père Abbé.

J'appelle un prêtre qui va pouvoir répondre à toutes vos questions.

Les bandes dessinées, c'est au fond à gauche, monsieur...

Plus souvent encore c'est une parole simple, un sourire, une image.

Depuis cinquante ans des milliers de billets ont été écrits par les portiers, souvent de façon claire et précise, puis distribués à leurs destinataires. C'est une très belle chose et une source de paix.

La sainte Règle continue en disant que le portier doit être toujours là où à proximité :

Afin que ceux qui arrivent le trouvent toujours présent pour leur rendre une réponse.

En deux phrases deux fois le mot « réponse », cette réponse qu'il faut donner à celui qui vient à la porterie. De ce point de vue là je remercie les portiers qui arrivent à établir une quasi permanence afin qu'il y ait toujours là durant les heures du jour qui puisse répondre, et encore durant les heures de nuit.

Du bienheureux Suso il est dit *Vie*, partie I, ch. XIV :

Quand on l'appelait à la porte, il s'appliquait à ces quatre choses :

Recevoir chacun avec bonté ;

Traiter brièvement les affaires ;

Congédier en consolant ;

Revenir sans attache.

Le portier n'est en soi jamais déranger car il est habité par cette foi qui lui fait se souvenir que c'est Dieu lui-même qui se voile en toute personne venant frapper ou tout pauvre faisant entendre son appel. Alors il répond avec toute la douceur possible, toute la mansuétude qui vient de la crainte de Dieu : « Deo gratias » ou « Bénédict ».

## CHAPITRE 67<sup>ÈME</sup>, DES FRÈRES EN VOYAGE

Coulpes 25, 08, 17

Deux chapitres dans la Sainte Règle traitent des Frères en voyage, le 67<sup>ème</sup> que nous venons d'entendre, et le 50<sup>ème</sup>. Dans ce dernier il était demandé qu'en voyage nous ne laissions pas passer les heures prescrites, et de les réciter du mieux que nous puissions.

Dans le présent chapitre il est institué que :

Ceux qui vont en voyage ne le font que sur un ordre.

Avant de partir ils doivent se recommander aux prières de tous.

Pendant leur absence, à la fin de chaque Heure, le convent fait la commémoration des frères absents.

De retour, à la fin de toutes les Heures, prosternés dans l'oratoire, ils demandent les prières de tous pour purifier l'esprit, le cœur et les sens de tout ce qu'ils ont pu voir, entendre ou faire qui ne soit pas selon Dieu. Comme la Jérusalem céleste, conclue le Commentaire p. 537, rien de souillé n'a le droit de pénétrer dans cette vision de paix qu'est un monastère.

Au retour on ne raconte rien de ce qu'on a vu ou entendu.

Nous sommes des gens qui avons fait vœu de stabilité, des gens qui veulent être comme des chênes ayant pris racine en un lieu et qui ne peuvent en bouger. Nous sommes des moines qui, de façon stable, voulons adorer le Dieu en qui il n'y a aucun changement. Et cela, il faut l'entretenir, le protéger. Dom Delatte dit que le monde n'est pas salubre pour nous, notre âme y est mal à l'aise, nous ne sommes plus aptes à y séjourner sans danger Com. p. 532.

Par ailleurs, Notre Bienheureux Père a le sens du concret, lui qui veut que l'on trouve tout ce qui est nécessaire dans le monastère en sorte que les moines n'aient aucune nécessité de courir au-dehors, ce qui ne convient aucunement à leurs âmes ch 66<sup>ème</sup>, sait aussi qu'il peut y avoir en certain cas nécessité d'entreprendre un voyage. Alors il veut que ses moines soient moines même en ces occasions, il veut qu'une clôture spirituelle les enveloppe et les protègent, il veut que le monastère les accompagne perpétuellement Com. p. 534. C'est la raison du chapitre 50. Sur le soir de sa vie, l'expérience lui ayant apprise que pour bien de ses fils les voyages ne sont pas sans danger spirituel, il a rajouté le chapitre 67<sup>ème</sup> où, en plus de toutes les consignes orales qui ont pu être données au voyageur avant son départ, comme il est dit au chapitre 28<sup>ème</sup> il emploiera un remède plus efficace pour lui, ses prières et celles de tous les frères, afin que le Seigneur qui peut tout conduise ce Frère tout au long de sa mission.

On retrouve semblable recommandation chez saint Théodore Stoudite :

Au Frère sortant :

Avant de franchir la porte, mon enfant,

Marque chacun de tes membres du signe de la croix ;

Va droit aux travaux pour lesquels tu es envoyé dehors,

La tête baissée, l'esprit élevé vers le haut,

Récite-toi psaume et prière, en alternant,

Pour écarter les périls de la ville.

Fuis toute familiarité avec les femmes, si tu en rencontres ;

Et vite revenu, demeure au monastère,

De peur que, comme un poisson hors de mer, tu ne meures. Epigramme 27.

Au Frère qui revient :

A peine revenu, enfant, de ton travail,

Rappelle aussitôt auprès de ton corps ton esprit qui vagabonde.

Du dehors ne rapporte rien d'oiseux,

Mais seulement ce qui est sérieux, et ce, aux supérieurs.

Pas un mot donc qui ait trait à la vanité du monde :

« J'ai vu », « J'ai mangé », « Telle ou telle chose est arrivée »,

Et « un tel ou un tel te fait dire ceci ou cela ».

Si, par ces paroles, tu prépares pour ton prochain un funeste breuvage,

Oui, tu mérites la malédiction du prophète. Epigramme 28.

Je rappelle quelques-uns de nos us :

Voyages dépassant la journée :

Sur la table de sa cellule laisser ses clés ; laisser aussi en évidence l'adresse et les coordonnées du lieu où l'on se rend, avec éventuellement le calendrier.

Si l'on s'absente plus de huit jours (sauf pour un monastère de la confédération bénédictine) le partant demande à genoux les prières d'usage à la fin du dernier office.

Au moment du départ, recommander son âme à Dieu en passant à l'église

Demander à genoux la bénédiction du Père Abbé.

Donner régulièrement de ses nouvelles soit par courrier postal, soit par courrier électronique, soit par téléphone...

Tenir un compte précis de ses dépenses.

En route, si nous ne sommes pas tenus de voyager comme sainte Thérèse d'Avila tous rideaux baissés, nous allons néanmoins selon la voie droite, on ne fait pas de tourisme, sauf si permission a été donnée avant.

Au retour :

Passer à l'église.

Demander la bénédiction du Père Abbé.

Demander les prières s'il y a eu plus de huit jours d'absence.

Rendre compte au Père Abbé de ses dépenses.

Donner à la cellerie le compte écrit de ses dépenses.

Au chœur, quand on sait qu'un frère est absent plus de huit jours, on sert sur sa place dès son départ. Si de fait il est absent depuis plus de huit jours, on serre sur sa place après le huitième jour.

Pour les voyages de courtes durées :

On se revêt de sa tunique n°1 Cf. ch. 55, on cire ses souliers. Et, si on se rend chez un médecin, on veillera à avoir des sous vêtements propres et dignes.

Au moment du départ, recommander son âme à Dieu en passant à l'église (même pour aller par exemple à la poste).

Demander à genoux la bénédiction du Père Abbé, et lui dire, ou lui rappeler, où l'on va.

En voiture on n'écoute pas la radio (à l'inverse des longs voyages où cela peut permettre de rester éveillé).

On n'accepte pas de nourriture ou boisson offert, même avec insistance Cf. Ch 51.

Au retour passer par l'église.

Demander la bénédiction du Père Abbé.

Rendre sans retard clé et papiers de la voiture.

Rendre compte des dépenses à la Cellerie.

Nos "Déclarations sur la Règle", pour conclure ce chapitre ont cette phrase : Le frère en voyage (...) aura le souci de se comporter partout et avec tous en témoin de l'Évangile n° 106\*.